

L'"Ariège pittoresque

┃ L'Ariège pittoresque. 1914/07/23.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

DÉPOT LEGAL
Ariège
N° 128
1874

M. Hubert

LA RIEGE

3^e ANNÉE — N° 110

+ 23 Juillet 1914 +

Pittoresque

Revue hebdomadaire illustrée



Rédaction
et
Administration
Imprimerie FRA & C^{ie}
= FOIX =
Abonnements
1^{an} 7^{frs}, 6^{mois} 4^{frs}

Industrie
COMMERCE
ARCHÉOLOGIE
HISTOIRE
Tourisme, Sports
Informations.

PARAISANT LE JEUDI
Le Numéro 015^c

JOURNAL DU DROIT ADMINISTRATIF

RECUEIL MENSUEL FONDÉ EN 1853

PAR
CHAUVEAU, ADOLPHE

Ancien Avocat au Conseil d'Etat,
ancien Doyen de la Faculté de Droit de Toulouse.

DIRIGÉ PAR
JULES MIHURA

Docteur en droit,
Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation.

Sous le Patronage de MM. :

BERTHÉLEMY, professeur à la Faculté de Droit de Paris;
BOIVIN-CHAMPEAUX, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de
Cassation, ancien Président de l'Ordre, Sénateur;
CHAREYRE, conseiller d'Etat, professeur de Droit administratif à
l'école des Ponts et Chaussées;

DEVILLE, avocat à la Cour d'appel, conseiller municipal, ancien
Président du Conseil municipal de Paris;
HAURIOU, doyen de la Faculté de Droit de Toulouse;
HÉBRARD DE VILLENEUVE, président de section au Conseil
d'Etat;

LARNAUDE, professeur à la Faculté de Droit de Paris;
MAYNIEL, président de section au Conseil d'Etat;
MICHOUID, professeur à la Faculté de Droit de Grenoble.

Avec la Collaboration de MM. :

ALIBERT, auditeur au Conseil d'Etat; GEORGES CAHEN, maître des requêtes au Conseil d'Etat; HENRY CHAUDÉ; COLLAUVET, auditeur au Conseil d'Etat; PAUL DESNUES, auditeur à la Cour des Comptes;
FOCKENBERGHE, rédacteur principal à la préfecture de la Seine; GIDEL, professeur à la Faculté de Droit de Rennes; GUILLOIS, chargé de cours à la Faculté de Droit d'Aix; LATOUR, avocat à la
Cour d'appel; LE HENAFF, avocat à la Cour d'appel; LE MAROIS, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation; MARIN, député, professeur au Collège des sciences sociales; MAZERAT, auditeur au
Conseil d'Etat; MARCEL ROGER, auditeur au Conseil d'Etat; ROGEZ, avocat à la Cour d'appel; ROLLAND, professeur à la Faculté de Droit de Nancy; PHILIPPE RONDEAU; TEXIER, avocat à la Cour d'appel.
Secrétaire de la Rédaction: FRANÇOIS LATOUR, docteur en Droit, avocat à la Cour d'appel.

PARAISANT TOUS LES MOIS

Abonnement annuel : 12 francs. — Prix du Numéro : 1 fr. 50

RÉDACTION : 168, Boulevard Saint-Germain, PARIS (VI^e)

BUREAUX DU JOURNAL : Éditions des Juris-Classeurs, 18, rue Séguier, PARIS (VI^e)

On s'abonne au Journal du Droit Administratif

à la **LIBRAIRIE JUDICIAIRE, 60, Quai des Orfèvres, ou à l'Imprimerie FRA, à Foix**

L'abonnement est d'une année, à dater du 1^{er} janvier. (En s'abonnant plus tard, on reçoit tous les numéros parus.)

Par suite d'une entente avec l'administration du Recueil des Arrêts de la Cour des Comptes et du Recueil des Lois usuelles, publiées par M. FRENNELET,
les abonnés de l'une ou de l'autre de ces deux publications recevront le Journal du Droit Administratif au tarif réduit de 10 francs par an.

Le Journal du Droit Administratif a célébré son soixantenaire; il est donné à peu de recueils de
fournir une aussi longue carrière.

L'éminent juriste Chauveau, Adolphe, ancien doyen de la Faculté de Droit de Toulouse, en
fondant en 1853 le Journal du Droit administratif, se proposait un triple but : Aider l'Administrateur,
éclairer l'administré, vulgariser la législation administrative.

Pendant plus d'un demi-siècle, ce journal n'a pas failli à sa triple tâche.

Il traite toutes les questions d'administration générale, départementale et communale, publiant mois par
mois les décisions importantes rendues par le Conseil d'Etat, les arrêts les plus intéressants de la Cour de
Cassation, des Cours d'appel et des Tribunaux en matière administrative.

Tous ces documents sont accompagnés, lorsqu'il y a lieu, de notes qui en déterminent le sens et la
portée pratiques et permettent ainsi aux personnes étrangères à la science du droit d'en faire l'application
aux difficultés qui se présentent journellement dans l'administration d'un département ou d'une commune.

De plus, des études théoriques sur les questions les plus actuelles de l'administration, les éclairent et les
expliquent.

En un temps où l'application des lois nouvelles nombreuses soulève tant d'incertitudes et occasionne tant
de recours contentieux, l'attention des administrateurs et des administrés ne saurait être trop appelée sur ce
recueil présentant l'ensemble le plus judicieusement choisi de la jurisprudence administrative la plus
récente.

Enfin, le Journal du Droit Administratif offre, en outre, un avantage considérable par le
droit de consultation accordé à chaque abonné. Un comité de juristes répond dans le
plus bref délai à toutes les questions de droit administratif qui lui sont soumises.

Cette publication constitue donc dans son ensemble le guide le plus sûr, le traité le plus complet, le plus
pratique et le plus économique qui existe actuellement en matière d'administration.

La Bourse de Paris

Les mauvaises dispositions de la
Bourse s'accroissent chaque jour par
suite du manque absolu d'acheteurs.
Chaque offre tombe dans le vide et
provoque un nouveau recul. Aujourd'hui,
on a été particulièrement faible et
toutes les valeurs s'inscrivent en
perte sur samedi.

Notre rente 3 0/0 fléchit à 81,55 et
le 3 1/2 nouveau à 91,20.

Le groupe des établissements de
crédit est lourd.

Les transactions sont absolument
nulles sur les chemins de fer français.

Le Rio ne présente que des variations
peu importantes et se traite
à 1707.

Les valeurs industrielles russes se
maintiennent en général assez fermes.

Les caoutchoutières ne donnent lieu
qu'à de rares négociations.

Les valeurs pétrolifères sont agi-
tées.

Les porteurs d'actions Montebros
Limited qui désirent se faire rem-
bourser, soit de leurs titres, soit de
la perte qu'ils ont subie, sont priés
de s'adresser à la Publicité Provin-
ciale, 53, rue Vivienne, à Paris.

20 juillet 1914.

Syndicat de la Publicité Provinciale,
53, rue Vivienne, Paris.

a Ce qu'il y a a
10 ANS de 20 ANS
meilleur

POUR SE FORTIFIER

C'est de prendre chaque jour
4 cuillerées à café d'

HÉMO-VITAL

L'HÉMO-VITAL est un granulé sucré
très agréable à prendre
RÉPARATEUR ET FORTIFIANT DU SANG
STIMULANT DE L'APPÉTIT

L'HÉMO-VITAL est le remède le plus
sérieux contre la Faiblesse et l'Anémie.
Il guérit la Neurasthénie. Fortifie pen-
dant et après la grossesse. Aide à la
formation et à la croissance des enfants.

DANS TOUTES LES PHARMACIES
3 fr. 75 le flacon | 4 fr. 25 par la poste

et contre Mandat a
M. E. TABART
PHARMACIEN
49, rue du Loing
à MONTARGIS (Loiret)

a 30 ANS a 60 ANS

MAISONS RECOMMANDÉES

J. CASSAGNE. — Draperies, soieries, bonneterie, tissus en tous
genres, corsets, etc., etc. Spécialités en toiles, linges de table et
de toilette et lingerie, rue Delcassé.

HOTEL MONTAUT. — Cuisine renommée, fabricant des pâtés
"A Gaston de Foix".

F. ROQUES, tailleur civil et militaire, ex-coupeur de la maison
Schammel de Paris, rue Théophile-Delcassé et rue du Rival.

PAUL PÉRIÉS, mécanicien, cours Bouyères. — Armes, cycles,
autos, machines à coudre, stock de pneus, vente, location,
échanges, réparations, accessoires. — Facilités de paiement.

CAFÉ GROS. — SACAZE, propr^e. Siège du Stade fuxéen. Tél. 7.

AU GASPILLAGE, rue des Marchands, Foix. — Mercerie, bon-
neterie, jupons, lingerie, dentelles, corsets, corsages, fourrures.
Fournitures pour tailleurs et tailleuses.

HENRI DUBERT FILS, 24, cours Villote. — Cycles, autos, armes
et machines à coudre, cycles "Dubert", dépositaire de la
"Moto-Réve", machines à coudre "Simpl-x" garanties 10 ans.

LAFFONT aîné, rue des Marchands. — Tissus en tout genre,
rouennerie, draperie, fantaisie haute nouveauté, soieries, trous-
seaux et layettes, toiles, lingerie, tissus d'ameublement, tapis,
mercerie, bonneterie.

FOIX

AX

GARAGE CASTEL, avenue de la Gare. Cycles et automobiles.
Location pour excursions. — Stock "Dunlop", "Continental".

GRAND HOTEL DU PARC ET MODERNE. — MARIS, propr^e.
— Entièrement reconstruit à neuf avec tout le confort moderne.

G. SARTRE, coiffeur. — Parfumeries de premières marques. —
Coiffures de dames. — Ondulations. — Postiches. — Travail
soigné. — Service antiseptique. — Chapellerie. — Cols.

A. BABY, armurier-mécanicien, ex-ouvrier de la manufacture
nationale d'armes de Saint-Etienne. — Armes de précision —
Cycles des meilleures marques. — Machines à coudre, acces-
soires, munitions, réparations, location. — Prix modérés. —
Vente à crédit. — Envoi catalogues et conditions sur demande.

LAVEL-
NET

PAMIEERS

PIERRE GAILLAGOT. Assurances, achat et vente de propriétés,
prêts hypothécaires.

P. BARDALOU, tailleur civil et militaire. Uniformes pour colléges.
Place des Jacobins. Prix modérés.

BARAT, m^e tailleur, rue Galy-Cazalat. — Spécialité de costumes
pour dames.

ST-GIRONS

LAFFITTE, r. de la République. — Entr. de zinguerie et plomberie.

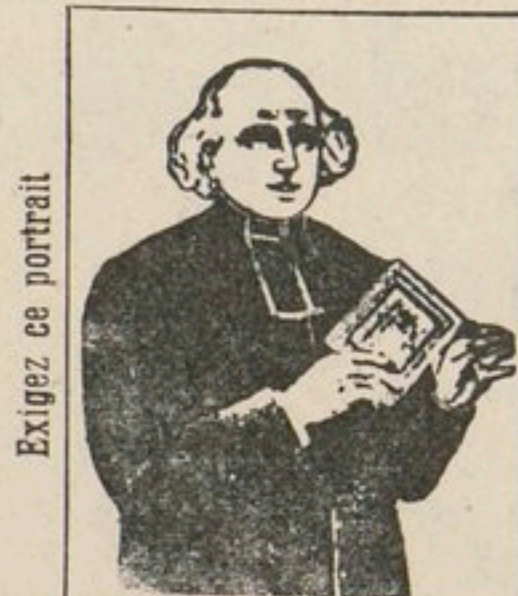
E. DUCOS. — Chapellerie "Modern-House", les meill. marques.

SALON DE COIFFURE POUR DAMES ET MESSIEURS. —
Ch. CAZENEUVE, rue Gambetta.

ST-LIZIER

HOTEL DE LA TOUR. — Recommandé aux touristes. — Appar-
tements pour villégiature.

LE SECRET DU CURÉ DE DEUIL



Si vous éprouvez quelques maux, douleurs,
vertiges, écrivez à Monsieur Duvergier, phar-
macien, à Bois-Colombes, il vous enverra une
brochure gratis et en ajoutant 1.50 en timbres-poste
un paquet de plantes constituant la recette du
Curé de Deuil. Cette recette composée de plantes
sauvages constitue le meilleur dépuratif connu ayant
fait ses preuves depuis UN siècle de bonne renommée.

La Tisane du Curé de Deuil, est tout particu-
lièrement employée contre le Rhumatisme, la Goutte,
les Maladies de Peau, l'Obésité, les Migraines péri-
odiques, les Maladies Intérieures, les Dangereux du retour
d'âge, Chaleurs, Congestions.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES DU MONDE ENTIER

L'Ariège

3^{me} Année — N° 110

Jeudi 23 Juillet 1914

Pittoresque

REVUE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

Industrie * Commerce * Agriculture
Tourisme * Sports
Archéologie * Histoire * Littérature
Beaux-Arts * Actualités * Informations.



ABONNEMENTS

	Un an.	Six mois
Ariège et départements limitrophes.....	7 fr.	4 fr.
Autres départements.....	8 fr.	5 fr.
Étranger.....	12 fr.	7 fr.

SOMMAIRE

Le R. P. J.-B. Mortaize (Conclusion).....	TESTIS et Toussaint NIGOUL.
Premier gîte.....	L.-G. MAYNIEL.
La pêche à la ligne.....	J.-P. CAUSSAN.
Ephémérides de Pamiers : Les fournisseurs de glace au XVIII ^e siècle. — Contagion, disette, espérance.....	L'ANNALISTE DE PAMIIERS.
Il y a cent ans : la publication de la paix à Foix.	René CASSAGNE.
Pyrénées ariégeoises : la Pique d'Estats et le Montcalm.....	E. de LARGET.
L'Écrin des Penseurs ariégeois.....	Eugène DESROCHERS.
Deux excellents ouvrages de droit.....	
Échos ariégeois.....	
M. Edouard Marty, artiste-peintre, directeur de l'École des Beaux-Arts de Nîmes.....	Eugène FERRAN.
L'Institut d'Études méridionales.....	L'UNIVERSITAIRE.
Les mines de Puymorens.....	LE PYRÉNÉEN.

Nos gravures : Massif Estats et Montcalm du pic de Puntussan.
Vicdessos : vue générale Est.

Le R. P. J.-B. Mortaize

CONCLUSION

La glorification du grand Prieur général des Chartreux devait, en dehors de la pompe religieuse de l'Eglise, avoir une sanction.

Elle fut donnée par le président du Comité de la souscription, M. Toussaint Nigoul, au banquet offert à Monseigneur, et aux ecclésiastiques qui l'avaient assisté au cours de la cérémonie.

Au dessert, répondant aux félicitations de Sa Grandeur, M. Nigoul s'est levé et a dit :

Mais c'est vous, Monseigneur, que nous devons féliciter et remercier; car c'est vous qui avez été le bon ouvrier de notre œuvre. C'est vous, par votre adhésion spontanée, par la bonne lettre que vous avez daigné adresser à mon petit livre, et, enfin, par votre généreuse souscription, qui avez imprimé à notre projet l'essor qui devait en assurer le succès.

Sans vous, la douce figure du Révérend Père Jean-Baptiste était exposée à rester en route par suite de l'indifférence de certaines personnes sur lesquelles nous étions en droit de compter. Elles n'ont pas compris qu'à travers les Congrégations et leurs couvents, c'est vous, Messieurs les curés, c'est nos églises que l'ennemi visait. Heureusement, que vos évêques veillaient. Groupés autour d'eux, et ensuite autour de la personne sacrée du Saint-Père, vous avez fait front, et l'ennemi à reculé.....

Voilà, Monseigneur, votre part dans notre œuvre, et voici la nôtre. La nôtre est bien peu de chose. Au fait, vous le savez mieux que nous, Monseigneur, c'est la Providence qui a tout fait. C'est elle qui se plaît

quelquefois à se servir d'un tout petit pour l'associer à une bonne œuvre.

C'est elle qui, il y a 50 ans, dans notre village de Rabat, est venue prendre, comme par la main, un tout jeune homme et l'a conduit à la Grande Chartreuse. C'est elle qui l'a mis en présence du Prieur Jean-Baptiste, qui, touché sans doute de sa jeunesse, l'a accueilli avec une paternelle bonté. C'est elle qui lui a permis de voir toutes les choses du Couvent. C'est elle enfin, qui, à 50 ans de distance, lui a inspiré le petit livre qui a été, je veux bien le croire, pour quelque chose dans le succès de l'œuvre.

Il y a 50 ans!

Voulez-vous, Monseigneur, voulez-vous, Messieurs, me permettre de faire un retour vers ce passé et de le comparer avec le présent?

Il y a 50 ans!

Alors, sur le monastère et sur la vallée, s'élevait un carillon de cloches, qui portait à Dieu la prière des Pères qui priaient dans leurs cellules pour ceux qui ne prient pas.

Aujourd'hui, sur le monastère et sur la vallée, pèse un silence de mort. Les bandits ont passé par là.

Alors, le portier était un Frère-convers qui vous accueillait avec un doux sourire, sous lequel on devinait une prière : Il priait pour ceux qui ne prient pas. Et ce portier avait été officier de marine, capitaine de vaisseau ! On voyait ses deux belles épauettes dans sa loge, à côté d'une image du Christ et de celle de saint Bruno. Aujourd'hui, le portier doit être un homme quelconque, un larbin, sous le sourire duquel on devine la préoccupation du pourboire. Et, si, en imagination, j'entre dans sa loge, qu'est-ce que j'y aperçois ? Une table poisseuse, maculée de taches de vin. Disparue l'image du Christ, disparue l'image du saint ! — Les bandits ont passé par là.

Alors, dans la salle d'Aquitaine, qui était un des grands réfectoires du Couvent, on vous servait la bonne soupe aux choux fumante, le bon petit poisson, la bonne petite omelette et le bon petit verre de Chartreuse, qui vous délectait l'âme et vous réchauffait le cœur ! Aujourd'hui, de l'immense salle doit s'élever une odeur nauséabonde. Les bandits ont passé par là.

Alors, dans la grande chapelle, à l'heure des Matines, on voyait arriver, les uns à la suite des autres, les Pères blancs, une lanterne sourde à la main. De la main restée libre, ils tiraient sur un grand câble qui tombait de la voûte, on entendait là-haut un son de cloche, et les Matines commençaient. C'était un bourdonnement funèbre ; il semblait que les Pères appelaient la Mort qui les rapprocherait plus vite de Dieu. Les Matines se terminaient à l'aube par une prière ; ils priaient pour ceux qui ne prient pas. Aujourd'hui, le visiteur entre dans la chapelle comme l'âne dans le moulin. Les bandits ont passé par là.

Alors, dans le grand cloître, dans le long corridor qui dessert toutes les pièces et, notamment, les cellules des Pères, on voyait parfois une forme blanche, qui, de paraître, disparaissait, comme avalée par le mur ! C'était un Père qui revenait de la chapelle des Morts. Il rentrait dans sa cellule, s'y prosternait, et priait pour ceux qui ne prient pas. Et sa cellule était sa maison à lui, sa propriété, à lui donnée, pour lui fondée, où personne n'avait le droit d'entrer, que le Prieur, dans des circonstances particulièrement graves telle que le cas où le Père était sérieusement

malade. Aujourd'hui, tout le monde entre dans la cellule ; on y gesticule, on y discute, on y crie. Les bandits ont passé par là.

Alors, la petite *Brunone*, la petite cloche deux fois centenaire, qui était si jolie sous sa robe vétuste, disait à son Saint sa jolie prière. Elle lui disait : *Sancte Pater Brunone, ora pro filiis tuis, vivis et defunctis!* Aujourd'hui, la petite cloche est muette. Horreur ! on dirait qu'on lui a arraché la langue ! — Les bandits ont passé par là.

Monseigneur, Messieurs, si nous adressions une petite prière à la petite cloche, peut-être qu'elle nous entendrait : Petite Brunone, redis à ton Saint ta petite prière ! Et ajoute ces mots : Saint Père Bruno, prie le Bon Dieu de nous rendre nos Pères, et, avec eux, la prière de ceux qui prient pour ceux qui ne prient pas.

Monseigneur, Messieurs, je lève mon verre, et tout indigne que je me sente, je prie Dieu d'agréer la prière de la petite Brunone. Monseigneur, si ce vœu passait par vos lèvres, il serait certainement exaucé.

— On devine la réponse de Monseigneur dont l'éloquence n'est jamais en défaut : Dieu exaucera à son heure la prière de la sainte petite cloche.

On s'est séparé dans cet espoir.

TESTIS.

M. Toussaint Nigoul nous prie de publier la communication suivante : Informé de l'inauguration, M. Gaudin de Villaine, l'honorable sénateur de la Manche, acquis, dès le principe, à notre projet, ainsi qu'en témoigne, d'ailleurs, la préface qu'il a bien voulu accorder à mon petit livre sur la *Grande Chartreuse* (1), m'a adressé la lettre suivante :

Sénat. — Paris, le 1^{er} juillet.

Cher Monsieur,

Je m'empresse de répondre à votre aimable lettre : Très touché de votre aimable souvenir. La distance, l'époque, ma santé ne me permettent pas de répondre à votre appel.

Mais, serai bien de cœur avec vous dans ce grand jour.

Affectueux souvenir,

GAUDIN DE VILLAINÉ.

— Maurice Barrès, que pareille invitation n'a pu toucher, étant donné qu'il n'est rentré de son voyage d'Orient que deux jours après l'inauguration aurait, sans doute, répondu à notre appel ; car l'éloquent député de Paris, le défenseur des vieilles églises et des antiques monastères, a été également acquis, dès le principe, à notre œuvre.

La fête eût revêtu de sa présence une double signification. Nous le regrettons vivement.

Nous adressons aux deux éminents Représentants nos respectueuses salutations.

— Au moment même où nous allions adresser les lignes qui précèdent à la Rédaction de *l'Ariège Pittoresque*, le courrier nous apportait une lettre fort touchante que nous sommes heureux de reproduire, parce que son vénérable auteur, presque notre compatriote, puisque originaire de Gourbit, fut, dans sa jeunesse, l'ami et le protégé du Révérendissime Père Mortaize :

Foix (le Cardié), 17 juillet 1914.

Bien cher et très estimé M. Toussaint Nigoul,

Agé de 84 ans et ne pouvant plus tenir la plume, j'ai recours à une main amie pour vous féliciter du zèle admirable avec lequel, vaillamment secondé par notre grand évêque Mgr Izart, vous avez accompli votre généreux projet de glorification posthume du *Saint de Rabat* dont je suis fier de posséder un beau portrait au crayon dans ma modeste solitude champêtre. J'ai lu avec la plus vive émotion, dans *l'Ariège Pittoresque*, vos deux superbes articles sur l'illustre moine ariégeois dont il m'a été donné d'être un des nombreux privilégiés, au temps si lointain déjà de mon éducation sacerdotale. Avec mes vieux confrères et amis M. l'abbé Rivière, de Bénac, et M. l'abbé Rousse, de Raynaude, je loue et j'approuve tout ce que votre noble cœur vous a inspiré pour assurer, dans la belle église de Rabat, un monument impérissable, *aere perenni*, à celui qui fit tant pour l'Eglise, pour la France et pour l'Ariège. Je connus si bien l'humilité du *Saint de Rabat*, qu'il m'est très naturel de vous dire que tout honneur, tout éloge, toute exaltation lui eussent répugné. Mais il importait souverainement que pour lui se réalisât cette prophétie du Divin Maître : *Celui qui se méprise et se déprécie sera glorifié*. Vous avez été, dans cette œuvre de glorification aussi nécessaire qu'opportune, l'homme, l'ouvrier de la Providence. Je vous

(1) Editeurs : Tolra et Simonet, rue d'Assas, 28, Paris.

en félicite de grand cœur, et, de grand cœur aussi, je vous envoie mon obole, que ma vieillesse et mes infirmités m'empêchent, hélas ! de rendre plus riche et plus abondante. En terminant, permettez-moi d'exprimer un vœu : La population de Rabat, à bon droit reconnaissante, s'honorera paisamment devant Dieu et devant les hommes en faisant ériger, sur la place de la petite Cité, à son illustre fils, le Révérendissime Père Mortaize, une statue digne de lui. Si ce vœu avait quelque chance de succès et si je pouvais seulement entrevoir l'aube de sa réalisation si désirable, quel beau *Nunc dimittis* j'entonnerais ! — Bien à vous, cher et très estimé ami, infatigable et si méritant écrivain !

Abbé ROUZOU, L.,
Ancien Curé de Villeneuve de Durfort.

Pour le Comité de Souscription
Le Président,

Rabat, 18 juillet 1914.

Toussaint NIGOU (1).

Premier Gîte

Le colossal plantigrade, depuis quelques mois solitaire, car sa femelle était morte sous les coups d'un aurochs, ne sortait de la vaste caverne, où suintait, dans une vasque de calcaire, un filet d'eau glaciale, que pour aller chasser dans les noirs ravins de la forêt et sur les cimes neigeuses des Pyrénées, où paissent, à l'aube, les izards bondissants. Debout, il avait neuf pieds de haut, depuis la tête au rude poil brun jusqu'aux pattes énormes, dont les griffes acérées éventraient d'un seul coup les lourds zanglodous ou les légères antilopes.

Aux alentours de la caverne, quelques misérables hommes aux longs bras, à la face simiesque, recouverte d'une toison malodorante, étaient réduits à s'abriter craintivement sous des branchages dressés en cône, recouverts de peaux de bêtes et dont la porte basse s'obstruait, la nuit, de ronces épineuses.

Ils enviaient avec frénésie cette caverne spacieuse où des générations de fauves s'étaient succédées, de temps immémorial. Mais nul n'en osait attaquer le maître, car tous ceux qui l'avaient bravé face à face étaient morts. On le guettait inlassablement, espérant quelque hasard heureux.

Un soir, il rentra gorgé de viandes et ivre du miel des ruches qu'il avait saccagées à l'orée d'une lointaine clairière. Dans l'ombre complice, des yeux ardents épiaient, flambants de haine et de convoitise. Dès qu'il fut endormi, les hommes les plus robustes et les plus hardis dressèrent contre l'étroite ouverture de la caverne, un énorme bloc schisteux, puis, par une faille de la voûte, y jetèrent hâtivement et sans répit des fagots enflammés et des branches résineuses.

Le monstre, bientôt réveillé, se précipita vers l'obstacle qui résista au terrible choc, et ce fut alors une lutte effroyable entre la bête pantelante qui ne voulait pas mourir et les hommes qui devaient vaincre et qu'excitaient les cris stridents des femmes échevelées et des enfants, mi-pâmés de terreur.

Les secousses furieuses s'affaiblirent et s'espacèrent peu à peu. Haletants, épuisés, épaule contre épaule, les combattants s'arcbutèrent dans un effort suprême qui assurait enfin leur victoire.

L'ours ne poussait plus que de faibles grognements ; puis, un silence angoissant se fit. Alors, on jeta bas l'énorme dalle et, des brandons au poing, les hommes se précipitèrent.

Leur redoutable ennemi agonisait, son épaisse toison carbonisée. Le chef, avec un rugissement de joie, lui enfonça un épieu dans la poitrine ; puis, avec les haches et les racloirs de silex, chacun se tailla une part fumante dans l'énorme dépouille. Après le festin, on fit, par trois fois, des libations à la lune, amie et protectrice des pitoyables hommes qui vivent, la nuit, dans l'angoisse des ténèbres de la forêt, et tous s'étendirent ensuite sur ce sol convoité, qu'agrippaient les mains, comme pour en prendre la définitive possession.

Pour la première fois, ils eurent un asile sûr contre les fauves, l'ouragan et la foudre. Dans leurs rêves confus, ces victorieux comprirent que la petite tribu avait désormais un foyer, un point d'attache, une patrie enfin.

(1) Nous publierons, la semaine prochaine, un délicieux et très humoristique article de notre distingué compatriote M. Dhers, qui, en une fête amicale et profane, à Paris, a trouvé moyen de faire écho à la fête religieuse de Rabat.

Eugène DESROCHERS.

Le sentiment de la propriété et de la solidarité allait s'éveiller et s'affirmer plus puissamment, de jour en jour, pour produire d'utiles, grandes et nobles choses, mais aussi pour faire couler des flots de sang, durant le cours innombrable des siècles, jusqu'à l'embrassement final, si lointain, hélas ! des peuples sans cesse multipliés, mais enfin réunis en une même et colossale tribu, la tribu de l'humanité, ignorante des haines et des frontières.

L.-G. MAYNIEL.

La Pêche à la Ligne.

*Vous avez comme moi rencontré bien souvent,
A la campagne, un jour où se taisait le vent,
Dans un site choisi, près d'un ruisseau limpide,
Un homme assis sur l'herbe, indolent et candide,
Qui, l'air méditatif, les yeux fixés sur l'eau,
Tenait nonchalamment un flexible roseau.
Cet homme est un pêcheur — un pêcheur à la ligne!
Je ne veux point parler de ce pêcheur indigne,
De ce franc vagabond, bohème sans pudeur,
Paresseux et gourmand, quelque peu maraudeur ;
Celui-là, sans regret, je vous le sacrifie !
Le mien est un vrai fils de la philosophie.
Oh ! regardez-le bien, et tâchez de saisir
La douce émotion et le divin plaisir
Qui brillent sur ses traits, lorsque assis sous un saule
Dont les rameaux trainants lui caressent l'épaule,
Il suit dans le courant, d'un œil brillant d'espoir,
Les évolutions d'un petit bouchon noir.
Eh ! comment exprimer sa joie impatiente,
Son silence inquiet, sa figure riante,
Quand le liège bondit, et qu'un pauvre poisson
Vient de mordre le ver qui cache l'hameçon ?
Voyez-le se penchant sur le bord d'une écluse,
Avec les barbillons faisant assaut de ruse,
Et laissant éclater les élans de son cœur
Si d'un chétif goujon il se voit le vainqueur.
Mais bien souvent, hélas ! le poisson moins avide
Conspire pour qu'il rentre avec son panier vide !
Le pêcheur se résigne, et sa ligne à la main,
De son logis alors il reprend le chemin.
S'il vient à rencontrer, par hasard, un confrère,
Un pêcheur plus heureux, l'autre, pour se distraire,
Se met à le railler, explique avec amour
A quel engin il doit le grand succès du jour ;
Lui dit le bon endroit, où de riches captures
Lui donnèrent souvent d'abondantes fritures ;
En docteur consommé, cet habile lancier
Lui conte tout au long les secrets du métier.
Enfin, la nuit arrive avec ses sombres voiles,
Son cortège doré de joyeuses étoiles ;
On se quitte, et chacun, les yeux sur l'horizon,
Se hâte lentement de gagner sa maison.*

*Non, la pêche n'est point ce qu'un vain peuple pense !
C'est pour l'homme doué d'un peu d'intelligence
Un prétexte à laisser, le long des clairs ruisseaux,
Flotter sa rêverie au murmure des eaux ;
Mon pêcheur est poète, il aime l'air, l'espace ;
Son esprit suit au ciel le nuage qui passe ;
Un rien le fait rêver : le gravier qui reluit,
Une mouche qui vole et qu'un oiseau poursuit.
Oubliant ses engins pour le bout d'un jonc frêle
Où vient se balancer la verte demoiselle,
Il croit, lorsque la brise agite les massifs,
Entendre ricaner les satyres lascifs,
Et de l'oiseau chanteur écoutant les cadences,
Aux nymphes de la rive il fait ses confidences.*

J.-P. CAUSSAN.

ÉPHÉMÉRIDES DE PAMIERS

Les fournisseurs de glace au XVII^e siècle.

16 juillet 1699. — Le Conseil de ville donne la fourniture de la glace au sieur Bertrand Pérès.

M. Marfaing, maire, dit que, tous les ans, il survient des incidents au sujet de la vente de la glace, que les vendeurs augmentent ou diminuent le prix à leur fantaisie, et qu'il est nécessaire de régulariser ce débit pour le soulagement et la conservation de la santé du public. On a donc fait publier à son de trompe et afficher, pour inviter ceux qui voudraient entreprendre la fourniture de la glace. Le sieur Bertrand Pérès a seul offert de prendre cette fourniture à 4 deniers la livre. On lui donne l'entreprise à ce prix pour cinq années, à la condition qu'il sera suffisamment pourvu pour donner de la glace à tout le public, de mai à octobre.

D'où il appert qu'en l'an de grâce 1699, on avait de la glace à Pamiers, à meilleur marché et surtout plus abondamment qu'aujourd'hui. L'argent avait alors environ quatre fois plus de valeur ; néanmoins, à ce prix, la livre de glace ne coûterait guère maintenant plus d'un sou.

Contagion, disette, espérance.

25 juillet 1593. — Le 3 juillet de cette année, une terrible maladie contagieuse se produisit à Pamiers, pour ne finir qu'en novembre. Elle était la conséquence naturelle des déplorables guerres civiles. La même contagion frappa les villes de Foix, Mazères et Saverdun. La disette, datant déjà de l'année précédente, n'avait fait qu'augmenter ; le blé était monté à 25 livres le setier. Pamiers et Foix en achetèrent 500 setiers pour subvenir à la subsistance des habitants. Mais la France, et notre région en particulier, devaient voir bientôt finir leurs maux. Henri IV, éclairé par la justesse de son sens politique, se rendit sincèrement aux lumières du Catholicisme et fit sa profession de foi solennelle, le 25 juillet 1593, en l'église Saint-Denis. Ce jour-là, comme l'a dit le Vicomte de Meaux, la Ligue fut vaincue plus que par cent batailles. Ce jour-là, aussi, nos ancêtres eurent l'espérance au cœur et purent, sans se tromper, avoir foi en des temps meilleurs.

L'Annaliste de Pamiers.

IK Y A CENT ANS

LA PUBLICATION DE LA PAIX A FOIX

L'abdication de Napoléon à Fontainebleau amena la première Restauration des Bourbons. La paix fut conclue entre la France, l'Autriche, la Russie, l'Angleterre et la Prusse et le traité signé à Paris, le 30 mai 1814.

La publication de la paix fut faite dans la ville de Foix, le 30 juin de la même année.

La municipalité avait rendu, la veille, un arrêté pour régler l'ordre de la cérémonie, et donner à cette fête la plus grande pompe.

Sur cette journée historique, nous extrayons les quelques détails suivants, du compte rendu qui en fut donné à l'époque, par le *Journal de l'Ariège*, imprimé à Foix, chez Jean Pomiès aîné :

A une heure de l'après-midi, les personnes qui devaient former le cortège, se rendirent à l'hôtel de la mairie. La cohorte urbaine et les troupes de la garnison étaient sous les armes, ayant à leur tête une musique guerrière, composée des amateurs de la ville. Les officiers de gendarmerie et les officiers de la garnison s'étaient réunis aux membres du Conseil de ville, qui accompagnaient la municipalité. A 2 heures, le cortège sortit de l'hôtel de ville, et la publication de la paix fut faite sur toutes les places de la ville, au milieu des acclamations des habitants qui répétaient avec enthousiasme les cris de : « Vive le roi ! Vive la paix ! »

Après la publication, le cortège se rendit à l'église paroissiale où s'étaient déjà réunis les corps constitués pour assister au *Te Deum* qui fut chanté solennellement.

Le soir, à 8 heures, le même cortège se rendit sur la promenade de Villote, où il avait été préparé un feu de joie, qui fut allumé par la municipalité. Au même instant, plusieurs décharges de mousqueterie se firent entendre, et la musique répéta l'air de *Vive Henri IV* !

Toutes les maisons et les édifices publics étaient illuminés. L'hôtel de M. de Boyer, membre de la Chambre des députés, était remarquable par une illumination très brillante et des emblèmes ingénieux. Toutes les

fenêtres étaient ornées de devises. Parmi les inscriptions françaises, latines et grecques remarquées sur la façade du collège, le chroniqueur de l'époque fixe surtout l'attention de ses lecteurs sur celle-ci : « Louis, le bon Louis, a comblé nos souhaits, il règne sur nos cœurs, il nous donne la paix. »

« Enfin, termine le *Journal de l'Ariège*, on peut dire que cette fête a été un jour de bonheur pour les habitants de Foix. »

Vanité des grandeurs humaines ! Le 8 avril 1817, c'est-à-dire quelques mois après, une grande fête eut lieu pour célébrer le retour de Napoléon. Un banquet, présidé par le général Laffite, réunit les autorités civiles et militaires. Et les cris mille fois répétés de : « Vive l'Empereur ! » empêchèrent d'entendre, dit-on, les toasts qui furent prononcés.

René CASSAGNE

PYRÉNÉES ARIÉGEOISES

LA PIQUE D'ESTATS (3141^m)
ET LE MONTCALM (3080^m)

(Suite.)

Le 25 juillet 1881, Gourdon est à Vicdessos. Il cherche un guide pour le Montcalm, et il n'est pas content des montagnards d'Auzat et de Vicdes-



MASSIF ESTATS (3141^m) — MONTCALM (3080^m), du pic de Puntussan (2715^m).

sos, (méritent-ils le nom de montagnards !) qui débitent des fables sur leur terrible Montcalm ; et il signale à la vindicte alpiniste les guides ou porteurs à 20 francs par jour, prix en rapport sans doute avec les imaginaires dangers de leur géant de schiste qui demande 2 jours de marche !

Donc, on se passera de guide, et on prouvera à la population d'Auzat ébahie, la possibilité d'une ascension, aller et retour, en un jour.

26 juillet, 4 h. 15, départ avec B. Courrège, que Belloc a emmené de Luchon. Les nuages volent déjà et le vent du Sud envoie de chaudes bouffées ; mauvais signe.

A 4 kilm., cascade de Bassiès, rappelant par son entourage certains endroits des gorges de l'Eséra. Il y a, tout le long du sentier, 12 ou 15 croix de fer commémoratives d'accidents. Rencontre du berger Vincent Barrau qui, pour 50 centimes, (celui-là n'est pas cher) transportera sacs et appareils photographiques sur son âne, jusqu'à Pla Subra.

On suit la direction S. S. O. et l'on atteint les cabanes de Pigeol (1770 m.) puis les orris de Pla Subra (2020 m.) où il y a une excellente source. On a mis 3 h. 40 depuis Auzat, arrêts non compris.

Le cirque de Pla Subra est nu et désolé. Il fait si mauvais temps que le Montcalm, qui domine de 1000 mètres pourtant, laisse Gourdon assez froid. Les hautes murailles schisteuses, désolées et ternes, forment de faciles escaliers ; à 45 minutes de la cime, on trouve un petit lac à demi congelé, puis un névé assez vaste et tout crevassé.

Le berger Barrau est d'ailleurs de l'expédition ; il a été chargé des ap-

pareils photographiques (prix 3 francs ; cela n'est pas cher non plus), et a fait l'ascension en sabots.

On a quitté Pla Subra à 8 h. 50, et en 2 h. 5 minutes on est à la cime du Montcalm ; donc 5 h. 3/4 depuis Auzat.

Violentes bourrasques ; il faut marcher à quatre pattes. Les pierres volent sous le vent, et les trois excursionnistes manquent d'être emportés. La vue est nulle ; elle consiste en nuages s'élançant de l'Espagne sur la Pique d'Estats. On reste toutefois 50 minutes près de la massive tour signal, mais bientôt on doit fuir la tourmente ; on a réussi l'ascension, et c'est tout.

A 17 heures, on est de retour à Auzat, après 4 heures 20 de marche réelle depuis le Montcalm. Au total, 10 heures 5, aller et retour. Et les habitants d'Auzat sont ébouriffés !

Deux ans après, en juillet 1883, Gourdon gravira l'Estats par l'Espagne. Ayant couché dans le Val de Sullo, à la cabane de Socalma, il aborda, avec un guide local, depuis les lacs de Bedet (2385 m.), un col à l'Est de la cime orientale de l'Estats, puis grimpa à la cime orientale portant la tourrelle espagnole. De là, un quart d'heure de grimpe scabreuse, sous un vent de tempête, le plaça sur la cime centrale (3141 m.) Retour par la voie inverse.

Et Gourdon, réconcilié avec le beau massif Ariégeois, ne se lassera point d'admirer les splendeurs du panorama. Vers la France, mer de nuages, mais, partout ailleurs, vue immense et vraiment magnifique ; Catalogne, Andorre, Cerdagne, noyées dans la vapeur ardente du soleil ou étincelantes de neige, tout s'abaisse autour de l'Estats, dont la majesté est sublime...

**

Le 23 juillet 1886, de Saint-Saud, avec le guide Rogalle, d'Aulus, ascension en partant de Marc, le Montcalm et la Pique d'Estats, avec retour à Marc. Il effectue, depuis la Pique d'Estats (3141 m.), 56 visées sur la France, l'Espagne et l'Andorre, (publication d'une carte de la région, but scientifique).

Il vise, entre autres, les pics suivants : Escorbàs (2789 m.), Arcalis (2780 m.), Coma Pedrossa (2946 m.), la Rouge (2905 m.) ; et il stationnera ces pics quelques jours après.

Quels noms peu connus encore ; quelles primèurs ! Et il note l'Estats ; signal du 2^e ordre du réseau géodésique français.

C'est sous cette désignation en effet, que l'Estats *non stationné*, figure dans le mémorial du dépôt de la Guerre, parce que, dans les Pyrénées, les officiers géodésiens (lieutenant-colonel Corabœuf, etc.) avaient désigné sous ce titre les points visés directement depuis leurs signaux du 1^{er} ordre. Mais plus tard, on a ramené ces points à la terminologie de la carte de France ; le 2^e ordre a été réservé aux *stations* complémentaires devant fournir, par *intersection*, le 3^e ordre nécessaire à l'assiette de la topographie.

L'Estats ne se trouve même pas, comme point de 3^e ordre, sur les cahiers du service géographique de l'Armée, donnant les positions géographiques et les hauteurs absolues des principaux points de la carte d'Etat-Major (Feuille de Foix, numéro 253).

**

En septembre 1886, H. Marcaillou d'Aymeric, avec deux camarades, Canteloup et Torrès, et le guide J. Rauzy, d'Emperrot, tente le Montcalm. Couche le 22 septembre à Pla Subra ; le 23, sur la crête de Rioufred (2850) à 8 h., on est assailli par une tempête de neige qui impose le retour.

Le 25 Juillet 1889, H. Marcaillou d'Aymeric, avec le guide Baptiste Malpeyre, dit Mouret, d'Auzat, va réussir l'ascension du Montcalm et de l'Estats.

Voici le résumé de son horaire et de ses impressions : 4 h. 20, départ d'Auzat (740 m.), rive gauche du Vicdessos.

A 1 km. en amont, pont et cascade de Capouta ; on passe rive droite.

Laissé à gauche, S. E., le confluent du ruisseau d'Artiès ; et, plus loin, à droite, de l'autre côté du Vicdessos, la belle cascade de Bassiès. Chaos de granits éboulés dans le thalweg, où se brise la rivière ; hauteurs couronnées de rares sapins.

La vallée s'infléchit et l'on aperçoit, au S. O., le Montcalm neigeux, entre la Pointe d'Argent à gauche et le pic d'Estats à droite ; cette dernière

cime qui semble fourchue, rutille au soleil levant, et ses sillons blancs y contrastent avec de longues fissures bleuâtres.

6 h. 25, pont de Marc (990 m.) et sanctuaire de Saint-Antoine du Montcalm. On abandonne la vallée principale pour s'engager à droite, Ouest, dans celle de l'Artigue.

6 h. 40, on longe le châlet forestier de Marc, et on s'élève sur les pentes du bois de Fontanal, puis sur de raides pelouses, jusqu'aux orris de Pigeol ou Pujol (1704 m.) qu'on atteint à 8 h. 30.

Par une pente douce, on est, à 9 h. 10, aux orris de Pla Subra (1910 m.) où s'arrêtent les montures. Halte ; dégustation d'excellent lait.

9 h. 45, on reprend la marche, direction S.-O., en suivant d'abord une trace de sentier ; pentes ardues, mais sans danger ; dans les creux des rochers, grandes flaques de neige.

11 h. 40, crête séparative Pla Subra, Rioufred (2850 m.). Scène de bouleversement et de ruines ; grand silence, coupé parfois par le cri saccadé des perdreaux blancs et le croassement des corbeaux. Très beau temps, mais vent violent et glacial.

On pourrait atteindre le Montcalm, directement, par cette arête environnée de précipices. On préfère descendre d'une centaine de mètres dans le vallon de Rioufred, et en suivre le flanc septentrional pour remonter ensuite jusqu'au Montcalm, visible seulement lorsqu'on est près de l'atteindre.

12 h. 35, sommet du Montcalm (3080 m.) ; le ciel est d'une pureté parfaite et le panorama prestigieux. Et Marcaillou nomenclature les pics qui le frappent le plus.

Au Nord, le Pic Rouge des Bassiès (2677 m.) et ses acolytes ; puis, par delà, les Trois Seigneurs (2199 m.).

Au Nord-Est, le Tabe, Saint-Barthélemy (2349 m.), Soularac (2360 m.), par delà l'Endron (2476 m.) rapproché.

Entre les Trois Seigneurs et le Tabe, on distingue la vallée de l'Ariège vers Mercus et Saint-Antoine, et même, à la lunette, la ligne du chemin de fer.

A l'Est, par dessus la pointe d'Argent (2694 m.) voisine, brillent les deux lacs bleus de Picot, au pied du Malcaras ; au loin le large Tarbèsou (2366 m.) et l'aigu Roc Blanc (2543 m.).

Au Sud-Est, s'échelonnent Tristagnes (2879 m.), Rialp (2903 m.), Serrère (2911 m.), Rulle (2788 m.), Pédroux (2831 m.), Carlitte (2921 m.), Canigou (2785 m.).

Au Sud, Canalbonne (2966 m.), Médocourbe (2897 m.), Coma Pedrosa (2946 m.).

A l'Ouest, Guins de Lasé (2950 m.), Brougat (2881 m.), Turgulla (2566 m.), Certescous (2840 m.), las Roujos (2779 m.), Montrouch (2865 m.), Néthou (3404 m.), Posets (3367 m.), et les deux vedettes Montvalier (2839 m.) et Pic du Midi de Bigorre (2877 m.).

En 40 minutes, on passe amplement au pic d'Estax (3141 m.), d'où la vue est plus étendue qu'au Montcalm, principalement du côté d'Andorre et d'Espagne.

Herborisation détaillée du massif Estats-Montcalm.

A 13 h. 45, retour ; 14 h. 15, Montcalm. On a le choix entre deux itinéraires, soit par le vallon de Rioufred et Soulcen, soit par Pla Subra et Marc ; chacun d'eux demande 5 h. 30 ou 6 h. pour atteindre Vicdessos.

14 h. 20, départ de la cime du Montcalm et à 20 heures, Auzat.

**

Le 14 août 1889, Paul Labrousse et son ami Bartoli ascensionnent l'Estats.

De Pla Subra, une montée raide et infaillible (!), en inclinant un peu à gauche, conduit sur les murailles du Montcalm. Le brouillard enveloppe les ascensionnistes à l'Artigue et on ne le dépassera qu'à l'altitude de 2500 mètres.

La crête rocailleuse du Montcalm franchie, le col de Rioufred descendu, l'ascension de la Pique d'Estats ne demande plus qu'une escalade d'un long quart d'heure, par de gros éboulis et des roches faciles.

L'horizon est vaste : le pic des Trois Sœurs à l'Ouest, le Canigou et le Puigmal à l'Est ; à nos pieds, la plaine moutonnée par les brouillards, bri-

sés par endroits dans la vallée de Vicdessos. L'Espagne a son éternel horizon bleu ; deux petits lacs catalans brillent tout près de nous, dans une combe de facile accès.

Et c'est tout ; le grand massif ariégeois n'a pas empoigné Labrousse.

Le retour offrira plus d'entrain.

Descendre, par le même chemin, jamais ! Remonter au Montcalm, dégringoler ensuite sur des parois raides, semées d'éboulis et de pierrailles ; et cela quand devant vous s'ouvre la gorge de Rioufred où de longs névés invitent à des glissades aisées, non ! On va essayer si ce chemin inconnu vaut le chemin battu. Et bien que le lac de Rioufred menace d'une immersion totale, et que le guide déclare que le dernier jour des deux amis est venu, on se lance sur la neige en vitesse foudroyante. A noter que le névé est un superbe glacier, fori dangereux si la mince couche de neige qui le recouvre venait à fondre ; c'est peut-être le seul glacier de l'Ariège,

Des deux murailles qui séparent du lac, la première est franchie à droite, la seconde à gauche du thalweg glaciaire, par des brèches faciles. Quant au guide, il pousse des cris féroces depuis des hauteurs, et s'arrête ahuri au dessus de la première muraille ; on lui indique le passage et il rejoint au lac. Les brouillards menacent, et on se hâte sur le sentier de chèvres qui mène au Pla de Soulcen.

En 2 heures, on est descendu de 1500 mètres. Ce chemin est la route de



VICDESSOS — Vue générale Est.

CLICHÉ LABOUCHE FRÈRES

retour, si la neige est bonne. Le point important est de ne pas perdre le sentier qui, au delà du lac de Rioufred, contourne la montagne à gauche, presque de niveau ; il descend, au sortir de la gorge, jusqu'au torrent (qui s'en échappe en cascade de rochers) au pied d'un dernier pont de neige. Il est remarquable que ce pont, tout au plus à 1600 m., ne fonde pas ; la gorge de Rioufred forme un terrible couloir d'avalanches.

(A suivre.)

E. de LARGET.

L'Ecrin des Penseurs Ariégeois

Que de souvenirs divers, quel chaos d'idées et de mœurs de tout genre éveillent les restes du manoir féodal de Foix ! Quelle illustre assemblée feraient ensemble tous les hôtes de notre antique cité !
Paul BORDES.

Quand on se trouve perdu au milieu des gigantesques débris qui jonchent certaines de nos vallées comme des légions de monstres soudainement pétrifiés, on se rappelle les anges de Milton se lançant des montagnes, et l'on se demande si ce ne seraient pas là les épaves de ce titanique combat.
Adolphe d'ASSIER.

Aujourd'hui, l'emplacement de la ville de Pamiers ne présente rien d'insalubre. Les anciens marécages ont entiè-

rement disparu. Le lac de Pamiers, comblé insensiblement par des matériaux détachés des montagnes et des collines voisines, demeura longtemps un vaste marais. Peu à peu des terres fécondes remplacèrent ces eaux stagnantes dont les derniers restes se trouvaient à Miliane. Et la population ne fut dès lors plus affligée par les fièvres intermittentes, si communes jadis dans le quartier de Lestang.

Docteur ALLAUX.

La grotte du Mas-d'Azil est une des plus célèbres et, de l'avis des savants et des touristes, est unique au monde en ce sens que, s'il en existe de plus belles, de plus étendues, il n'en est pas qui offrent à l'œil étonné un si merveilleux et saisissant ensemble dans une si gigantesque harmonie.

Ernest BOUSQUET.

C'en est fait de ces vieilles cités que l'on bâtissait sur les hauteurs pour mieux s'y défendre. A mesure qu'augmente la sécurité publique avec les progrès de la civilisation, on les déserte pour se répandre dans les vallées, les lieux commodes, les abords des rivières, des grandes routes. Un obscur chimiste, en inventant la poudre, a changé la face du monde; par elle, les forces sont égalisées, la brutalité doit céder à l'intelligence, et la violence au droit... J'ai toujours aimé mon fusil.

BORDES-PAGÉS.

Lorsqu'il est descendu du monticule verdoyant qui porte la charmante chapelle seigneuriale de Castillon, le touriste hésite, après une marche d'une demi-heure, au seuil des

vallées de Biros et de Bethmale, pour décider laquelle des deux enchanteresses l'emportera la première.

Jules de LAHONDÈS.

Deux excellents ouvrages de droit

Notre très distingué compatriote M. P. Beyne, docteur en droit, lauréat de la Faculté de Toulouse, ancien procureur de la République, avocat au tribunal de Saint-Girons, dont les remarquables plaidoiries devant la Cour d'assises de l'Ariège et ailleurs ont laissé des souvenirs durables, comme aussi son réel et vigoureux talent de journaliste, a publié deux traités juridiques fortement documentés et éminemment pratiques sur la question de plus en plus à l'ordre du jour, des warrants commerciaux, agricoles et hôteliers. Le premier de ces traités intitulé *Manuel de l'Emprunteur sur Warrants commerciaux et sur Warrants agricoles*, a été imprimé, en 1898, chez MM. Marchand et Billard, à Paris; le second, supplément très compact de son aîné et qui est intitulé : *Manuel de l'Emprunteur sur Warrant agricole et sur Warrant hôtelier*, a été imprimé, tout récemment, à Foix, chez MM. Fra et C^o, les excellents éditeurs de notre Revue.

Nos lecteurs savent combien, à notre époque de tourisme, d'excursionnisme et de sports à outrance, la question des warrants hôteliers acquiert d'importance et de vitalité.

C'est donc pour nous, admirateur de l'homme d'esprit qui a dit cette grande vérité : *Les Ariégeois dorment sur des millions et vivent dans la misère*, un devoir de recommander de toutes nos forces, aux nombreux intéressés, les deux ouvrages de M. P. Beyne sur les warrants commerciaux, agricoles et hôteliers, édités à 8 fr. 50 et qui, par faveur spéciale, seront livrés aux lecteurs de *l'Ariège Pittoresque*, à 7 francs. Prière d'adresser les demandes à M. P. Beyne, avocat, à Saint-Girons.

Eugène DESROCHERS.



Échos Ariégeois

Mariages. — C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris le prochain mariage de M. Louis Roubichou, fils de M. Philippe Roubichou, ancien conseiller général du canton de Mirepoix, avec Mlle Rouanet, de Carcassonne.

Nous adressons aux honorables et distinguées familles, ainsi qu'aux futurs époux, nos félicitations et nos vœux.

— Nous enregistrons avec bonheur la nouvelle du prochain mariage de M. René Piquemal, de Lézignan (Aude), avec Mlle Marie-Louise Turrel, d'Ornaisons (Aude), fille de M. Adolphe Turrel, ancien ministre. Respectueuses félicitations aux honorables et très estimées familles Turrel et Piquemal; vœux de prospérité aux futurs et distingués époux.

Nécrologie. — Nous enregistrons avec une très vive peine le décès de M. Matussière, le grand industriel si avantageusement connu, qui, après avoir fondé dans la région lyonnaise plusieurs entreprises florissantes, était venu dans notre arrondissement saint-gironnais, créer et diriger, de concert avec son associé M. Forest, les grandes exploitations de la sapinière espagnole de Bonabé, ainsi que les papeteries de Salau et de Lédar (Saint-Girons) et qui vient d'être enlevé par une maladie prématurée, à l'âge de 54 ans.

Nous exprimons à tous les siens nos sincères condoléances.

— Lundi soir, est décédé, après une

courte maladie, en son domicile de la rue Blanche, à Pamiers, M. Alphonse Borelly, directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, ancien élève du collège.

Fort connu à Pamiers, où il venait passer régulièrement la saison d'été, le défunt était âgé de 92 ans.

Nous prions les familles Borelly et Malick de vouloir bien agréer nos vives condoléances.

— On annonce, dans la *Croix de l'Ariège*, le décès de M. Raoul Maréchal, ancien député catholique de la Dordogne, frère du Rm^e Père Dom Marie Bernard, Abbé mitré cistercien, dont la très distinguée famille aux traditions profondément chrétiennes, est connue dans l'Ariège et dans la région. Nous avons le regret d'apprendre qu'il vient de s'éteindre, presque octogénaire, dans son château de Puy-Ferrat (Dordogne), et nous nous associons à la douleur causée par cette regrettable disparition.

— Il nous est fort pénible d'apprendre la mort de notre cher et distingué ami M. Achille Bouis, conservateur du Musée Ingres, à Montauban, photographe attitré et apprécié de toutes les Sociétés archéologiques et historiques, décédé à l'âge de 81 ans, à la suite d'une longue maladie.

Né à Toulouse, petite rue Saint-Rome, M. Bouis s'était installé, en 1843, dans la préfecture du Tarn-et-Garonne en qualité de photographe d'art.

Choisi comme conservateur du Musée par ceux qui avaient su reconnaître ses qualités d'archéologue averti, il fut l'instaurateur de la reconstruction des salles du Musée Ingres dont l'inauguration donna lieu à de si splendides fêtes.

Très érudit, universellement consulté, il était l'un des membres les plus actifs de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne et le grand ami et collaborateur du chanoine Pottier, l'éminent archiprêtre de la Cathédrale de Montauban, qui aime et apprécie tant notre Ariège.

La disparition de M. Achille Bouis sera unanimement ressentie, surtout dans le Sud-Ouest, par tous ceux qui ont le culte du passé et qui avaient reconnu chez le défunt leur maître.

Nous nous inclinons devant sa dépouille mortelle et nous adressons à sa famille en deuil l'expression de nos sincères condoléances.

Mouvement administratif. — M. Aussaresses, sous-préfet de Saint-Girons, est nommé secrétaire général de la Haute-Saône.

M. Castanet, sous-préfet de Châtillon-sur-Seine, est nommé sous-préfet de St-Girons.

La sous-préfecture de Saint-Girons est élevée à la 2^e classe.

L'élection de Saint-Girons. — La Chambre s'étant séparée sans statuer définitivement sur l'affaire électorale si passionnante de Saint-Girons, abordera cette discussion à la rentrée d'automne.

Nos compatriotes. — Par arrêté préfectoral, M. Firmin Darnaud, rédacteur principal, attaché au Cabinet de M. le Préfet de l'Ariège, est nommé chef de bureau.

— M. Vaquié, rédacteur principal au premier bureau de la première division, est nommé chef de bureau et reste attaché aux mêmes bureau et division.

— M. Jules Faup, de Couffens, employé des Contributions indirectes à Sées (Orne), vient d'être nommé, après un brillant examen, officier trésorier-payeur dans l'armée du Maroc occidental.

— Notre très distingué confrère et ami M. l'abbé Rouzaud, curé de Ganac, rédacteur départemental de l'*Express du Midi*, a été délégué comme envoyé spécial au Congrès Eucharistique international de Lourdes, qui tient ses assises cette semaine, sous la présidence du Légat du Saint-Siège le Cardinal-prince Granito di Belmonte et auquel prennent part plus de cent mille pèlerins du monde entier, parmi lesquels Mgr Izart, évêque de Pamiers, avec un grand nombre de ses diocésains.

— M. Henry Gaussens, le troisième des excellents fils du bien regretté M. Ulysse Gaussens, l'éminent professeur de première du lycée de Foix, vient d'être reçu, avec un grand succès, aux certificats de géologie et de botanique, par le jury de la Faculté des sciences de l'Université de Toulouse. M. Gaussens étant déjà titulaire du diplôme de zoologie, devient par là même licencié ès sciences naturelles : la mention *bien* lui a été accordée.

— Nous relevons avec plaisir, sur la liste des lauréats du concours de l'École des Beaux-Arts de Toulouse, le succès de notre jeune compatriote Roger Montariol, né à Mercenac, qui a obtenu la bourse Seigne et un premier prix au modèle vivant (dessin).

— Mme Lacroix, née Gaussal, de Pamiers, professeur au collège de Lodève, vient d'être déclarée admissible au certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire de jeunes filles, partie littéraire.

— M. Cyprien Dussin, sous-chef de gare à Bordeaux, allié à une vieille famille fuxéenne, est nommé chef de gare à la Teste (Gironde).

— Trois anciens élèves du collège de Pamiers, MM. Piquemal, Rouget et Roumengas, viennent d'être reçus à l'École de santé militaire de Lyon.

— M. Philippe Souquet, ancien élève du collège de Saint-Girons, fils de M. Guillaume Souquet, le grand négociant saint-gironnais, est reçu licencié en droit.

— Dans la liste par ordre de mérite des candidates admissibles en qualité de dame employée des postes et télégraphes, publiée dans le *Journal Officiel*, nous relevons le nom de Mlle Rouan, de Foix, reçue avec le numéro 55.

— Le ministre du Travail et de la Prévoyance sociale vient de décerner une mention honorable à M. Ancely, instituteur à Lagarde, qui s'est particulièrement distingué par sa propagande en faveur de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

— M. Raymond Tyrat, ancien élève du lycée de Foix, fils du sympathique commandant en retraite, vient d'être reçu bachelier en droit devant la Faculté de Bordeaux.

Distinction académique. — Notre excel-

lent compatriote et ami M. Edouard Marty, ancien professeur de dessin au lycée de Foix, actuellement professeur de dessin au lycée de Nîmes et directeur de l'École des Beaux-Arts de cette ville, vient d'être promu, à l'occasion du 14 juillet, officier de l'Instruction publique. Nous lui offrons nos vives et sincères félicitations. Ajoutons que cet artiste-peintre de valeur, qui passe, tous les ans, ses grandes vacances à Saurat, pays de sa digne épouse, a exposé, cette année, au « Salon de l'École Française », à Paris, deux remarquables toiles dont l'une représente un pâtre gardant son troupeau sur un des plus pittoresques pâturages de la merveilleuse vallée Sauratoise, et l'autre une jeune paysanne en partance pour la grande ville et faisant ses adieux au cher Saurat et à ses sites enchanteurs, — saisissante et très habile mise en scène des déchirements intimes produits en l'âme terrienne par la maudite et trop fréquente nécessité que les pouvoirs publics ont le grand tort de ne pas assez enrayer, de l'abandon du sol ancestral et de l'exode vers les cités, aussi léthifères au point de vue moral qu'au point de vue physique. Nous ne pouvons qu'énoncer aujourd'hui ces deux exquises œuvres picturales dont l'auteur a bien voulu nous adresser la photographie. Nous en reparlerons, le plus tôt possible.

Eugène FERRAN.

Fonds de subvention. — Le *Journal Officiel* publie une loi qui règle la répartition du fonds de subvention affecté aux dépenses des départements qui, à raison de leur situation financière, doivent recevoir une allocation sur les fonds généraux du budget.

Sur cette subvention, qui est de 3,682,000 francs, le département de l'Ariège reçoit une subvention de 131,000 francs.

Subvention ministérielle. — Par une lettre en date du 10 juillet, M. le Ministre de l'Agriculture, répondant aux instances de M. le général Pédoya, député de l'Ariège, l'a informé qu'il accorde une subvention de 14,100 francs à prendre sur les fonds du pari mutuel, pour l'exécution du projet d'adduction d'eau potable à Mérens, canton d'Ax-les-Thermes.

Médaille militaire. — En outre du gendarme Suspuy, des brigades de Saint-Girons, dont nous avons déjà signalé la décoration bien méritée, cette belle récompense a été octroyée, à l'occasion de la Fête Nationale, à l'adjudant de gendarmerie Vives, de la brigade de Foix; au maréchal des logis Mercadier, de la brigade de Vicdessos; au gendarme Canal, de la brigade de Bélesta.

Médailles d'honneur. — La médaille d'honneur des travaux publics a été accordée à MM. Carretier, cantonnier à Montgailard, et Bourret, cantonnier à Saverdun.

La médaille d'honneur des Chemins de Fer, a été accordée à MM. Castet, ex-poin-
tenter à Saint-Gaudens, et Fonta, cantonnier à Vèbre.

MM. Maury, facteur rural à Vicdessos, et Pujol, facteur local à Tarascon, ont leur médaille de bronze changée en médaille d'argent. Ont reçu une médaille de bronze : MM. Lacanal, facteur-receveur à Escosse; Rouzaud, facteur rural aux Cabannes.

Conseils d'arrondissement. — Les réunions des Conseils d'arrondissement ont été fixées, pour notre département, aux dates suivantes :

Première réunion, le 11 août; deuxième réunion, le 13 octobre.

Postes et télégraphes. — Par arrêté préfectoral, M. Henri Rauzy, candidat militaire, est nommé facteur rural à la Bastide-de-Sérou, en remplacement de M. Prévost, nommé facteur receveur à Nalzen.

M. Gaston Latour, facteur local au Carla-Bayle, est nommé facteur rural au Fossat, en remplacement de M. Gaussens, décédé.

M. Justin Denjean, candidat militaire, est nommé facteur local au Carla-Bayle, en remplacement de M. Latour, appelé à un autre poste.

Brevet supérieur. — Sont définitivement admis :

MM. Barbe, Castet, Delbosc, Delpla, Delqué, Labatut, Lafont, Mandrou, Meyblum, Papy, Teychenné, Vidal.

Mlles Anel, Becq, Bénazet, Cassède, Baptistine Clarac, Déjean, Delrieu, Esquerré, Fouet, Freyche, Gadal, Labrousse, Marrot, Méric, Nayron, Portet, Sans, Subra, Tourenq.

Enseignement primaire. — Les candidats et les candidates aux fonctions d'enseignement sont informés que la visite médicale réglementaire aura lieu à l'école normale d'instituteurs (pour les postulants) et à l'école normale d'institutrices (pour les postulantes) le 26 juillet, à 2 heures du soir.

Dans la police. — M. Pécune, commissaire spécial à Foix, est nommé sur place à la première classe de son grade.

L'Institut d'Etudes méridionales. — Nous avons publié en son temps le décret qui autorise et organise définitivement l'Institut méridional, fondé par la Faculté des Lettres de Toulouse. Un de nos grands confrères parisiens s'occupe en ces termes de cette création si importante au point de vue régionaliste :

« Le législateur a voulu que nos universités régionales donnent, à côté d'enseignements généraux, des enseignements plus appropriés à la région dont elles forment le centre savant ». Ainsi s'exprime M. Joseph Anglade, l'éminent professeur qui vient de présider la distribution des prix au Lycée national de Foix, dans le rapport qu'il a présenté à l'assemblée de la Faculté des lettres de Toulouse et au Conseil de l'Université, à propos de la récente création d'un « Institut d'études méridionales ».

« Dans cet Institut, fondé sur le modèle des « séminaires » allemands, et à l'organisation duquel le doyen, M. F. Dumas, a pris une large part, les étudiants auront la possibilité de connaître l'histoire de la civilisation méridionale, une des plus éclatantes du moyen âge, et ils auront entre les mains un instrument de travail par excellence, le livre, sous la forme d'éditions critiques, de fac-similés de manuscrits, de collections de revues et de catalogues. Dans ce même Institut, véritable laboratoire scientifique, la collaboration du professeur et de l'élève sera efficace tant pour la partie philologique que pour la partie historique.

« Des archives seront constituées dans lesquelles puiseront à loisir les instituteurs de la région : associés de cette manière à l'œuvre, ils aideront le professeur à former un ensemble précieux sur les parlars méridionaux.

Enfin, il est un point sur lequel insiste M. Anglade et qui ouvre, en effet, une large perspective au patient labeur des érudits; si les études romanes sont cultivées en Alle-

magne, l'Espagne s'intéresse beaucoup à ce mouvement et Barcelone possède maintenant un *Institut d'études catalans*, que le Conseil général de Catalogne a doté et logé d'une façon magnifique. Des relations ne vont pas manquer de s'établir entre les deux instituts, des visites seront échangées : étudiants catalans et languedociens ne pourront que gagner à ces manifestations de sympathie.

« L'avenir est donc plein de promesses. Elles se réaliseront le jour où l'enseignement du catalan sera inscrit au programme de nos universités méridionales. Aussi, pour affirmer notre foi et notre confiance, sachons évoquer le temps célébré par Mistral, où la Provence et la Catalogne avaient si étroitement mêlé leur langage et leurs coutumes, que dès qu'il y avait soit à Marseille, soit à Avignon, « quelque beauté de grand renom », on en parlait à Barcelone ».

Cet Institut ne peut tarder à devenir un des plus beaux titres de gloire de Toulouse. Nous en suivrons les travaux avec le plus vif intérêt. *L'Universitaire.*

Stade Fuxéen. — Nous apprenons avec plaisir et nous sommes heureux d'annoncer à tous les amateurs de football que le Comité du Stade Fuxéen, mettant à profit la période d'été et de repos, a élaboré pour la saison prochaine de rugby, un calendrier de tout premier choix, pour les équipes 1 et 2.

En effet, les équipes 1 et 2 du S. F. devant participer aux futurs championnats, les dirigeants de cette Société ont tenu à ce que tous les joueurs aient comme entraînement préparatoire une série de matches amicaux absolument sensationnels. Et pour cela ils n'ont reculé devant aucun sacrifice.

Nous relevons sur le calendrier de première équipe, qu'on a bien voulu nous communiquer, les noms des meilleurs clubs de 3^e, 2^e et 1^{re} séries de la région et même du Midi, tels que *Saint-Girons-Sporting-Club* (1), champion de France, 2^e série. — *Le Racing-Club-Narbonnais* (1). — *Le Toulouse-Olympique-Employés-Club* (1). — *Le Stade Toulousain* (2). — *Le Sporting-Club-Albigois* (1). — *Le Sporting-Club-Mazamétain* (1). — *L'Union Sportive de Montequieu* (1). — *Le Football-Club-Appaméen* (1). — *Le Stade Gaillacois* (1), etc., etc...

Comme on le voit, la population fuxéenne n'assistera cette année qu'à des rencontres des plus intéressantes, et nous sommes certains qu'elle saura en temps opportun en prouver toute sa reconnaissance à notre vaillante Société, le glorieux et redoutable Stade Fuxéen.

Tous les jeunes gens désireux de pratiquer le rugby sont priés d'adresser sans retard leur adhésion, avec nom, prénoms et adresse, à M. le Secrétaire de la Commission de rugby du S. F., café Sacaze.

Les anciens joueurs du Stade Fuxéen désireux de continuer à jouer sont également priés d'adresser leur adhésion.

Concours de chevaux. — Un concours d'animaux reproducteurs de la race chevaline pyrénéenne ariégeoise aura lieu à Ax-les-Thermes le dimanche 13 septembre 1914, sur le champ de foire.

Ce concours est spécialement réservé aux animaux des cantons d'Ax-les-Thermes, les Cabannes, Quérigut, Tarascon et Vicdessos.

L'ARIEGE PITTORESQUE

Une somme de douze cents francs, dont quatre cents francs offerts par le Conseil général de l'Ariège et trois cents francs par la Société d'agriculture, sera distribuée en primes.

Société de secours mutuels du 59^e d'infanterie. — La Société de secours mutuels régimentaire du 59^e régiment d'infanterie vient de créer un office gratuit de placement destiné à faciliter le placement des militaires à leur libération.

Nous ne pouvons qu'encourager cette œuvre et prions les personnes qui auront besoin d'employés de n'importe quelle profession de vouloir bien s'adresser au président de la Société du 59^e à Pamiers, en spécifiant la nature de l'emploi, les conditions requises et le salaire offert.

La fausse monnaie. — De fausses pièces de un franc et de 0 fr. 50, à l'effigie de la Semeuse, circulent dans la région.

Bien que recouvertes d'une légère couche d'argent, on peut distinguer ces pièces à la tranche et au nom du graveur Roty, qui ne se détache pas nettement comme dans celles de bon aloi.

Les mines de Puymorens. — L'achat dont nous parlions, la semaine dernière, par la Société Schneider et Cie, propriétaire des usines métallurgiques du Creusot, des mines de fer de Puymorens, est aujourd'hui chose faite et conclue par les soins de M. René Vallier, ingénieur civil, représentant à Porté de cette puissante Société.

Nous ne saurions assez nous réjouir de cet événement industriel qui va procurer au canton d'Ax et, par ricochet, à toute l'Ariège, un essor économique vraiment extraordinaire, mais qui ne surprendra d'aucune façon tous ceux qui, avec nous, estiment et ne cessent de dire combien notre pays, trop longtemps méconnu, est digne de rivaliser avec les plus riches départements de France, pourvu que ses inépuisables ressources soient, enfin, mises en valeur.

La Société du Creusot va créer, entre Mérens et l'Hospitalet, une vaste usine dans le genre de celle de Tarascon, pour fondre le minerai sur place et utiliser les produits de la mine.

Le minerai de fer de la mine de Puymorens a la réputation d'égaliser celui de Rancié comme qualité extra et même de le surpasser. Plusieurs tentatives d'exploitation de ce minerai ont été déjà faites, mais la difficulté et surtout la cherté des transports en ont toujours paralysé la continuation.

Avec le Transpyrénéen, ces inconvénients vont disparaître et une grande industrie, qui occupera des centaines d'ouvriers, va répandre le bien-être dans toute notre région, si ignorée et si délaissée malheureusement jusqu'ici.

LE PYRÉNÉEN

Lapidation d'un train à Mercus. — Ces jours derniers, un jeune homme de 16 à 18 ans, paraissant être de nationalité espagnole, a tiré, à deux cents mètres environ de la gare de Mercus, des coups de pierre contre le train qui quitte Ornotac-Ussat-les-Bains à une heure précise de l'après-midi. Ces pierres sont venues frapper les glaces d'un wagon rempli de voyageurs. Une enquête immédiate pourrait faire retrouver l'auteur de cet acte stupide.

Tamponnement sur la ligne de Saint-Girons à Boussens. — Pendant un violent orage, qui a éclaté dimanche soir, vers neuf heures, deux wagons de marchandises qui se trouvaient en gare de Saint-Girons, mis en mouvement par le vent, aidés par la pente de la voie, sont partis à la dérive et ont bientôt acquis une vitesse de 80 kilomètres à l'heure. Entre la station de Caumont et de Prat, ces wagons ont tamponné le train de voyageurs 3607. Le choc fut épouvantable, le premier wagon a été réduit en miettes, le deuxième a relativement peu souffert. La machine a eu ses tampons cassés, son avant tordu des deux côtés et un de ses cylindres brisé.

Les voyageurs ont senti une commotion d'une extrême violence, mais aucun d'eux, pas plus d'ailleurs que le personnel du train, n'a été gravement blessé.

Une équipe d'ouvriers a travaillé toute la nuit à déblayer la voie, qui a pu être rendue, dès lundi matin, à la circulation.

Tentative de meurtre. — Dans la nuit du 10 au 11 juillet, un espagnol, désigné sous le surnom de « Le Château », a essayé de tuer à coups de revolver, son compatriote Saturnin Sarria, cambusier à Ax-les-Thermes, qui, fort heureusement, n'a été qu'effleuré à peine à un pied par les balles. Le lâche agresseur est en fuite. Décidément, les Espagnols qui viennent gagner leur vie en Ariège font trop parler d'eux et abusent trop de notre large hospitalité.

Accident de travail. — M. Jean Cau, charpentier, occupé aux usines Matussière et Forest, à Salau, est tombé, en travaillant, sur une pièce de bois et s'est blessé à la jambe.

Il est venu se soigner dans sa famille à Saint-Girons, et il en sera quitte, a déclaré le médecin, avec une quinzaine de jours de repos.

Accident mortel. — Le nommé Pierre-Ruouges Ranquet, âgé de 25 ans, étant de service à l'entrée de la plus dangereuse galerie de Bulard, à Sentein, est tombé dans un précipice vendredi matin.

Son corps a été retrouvé absolument mutilé.

L'abondance des matières nous oblige de renvoyer à huitaine de nombreuses nouvelles locales et plusieurs articles historiques.

Compagnie d'Assurances Générales

INCENDIE - VIE - RENTES VIAGÈRES - ACCIDENTS

AGENCE DE FOIX

La Compagnie a l'honneur d'informer ses Assurés que M. PRAT s'étant retiré, elle a nommé Agent général à Foix

M. Paul BORDES

OFFICIER EN RETRAITE

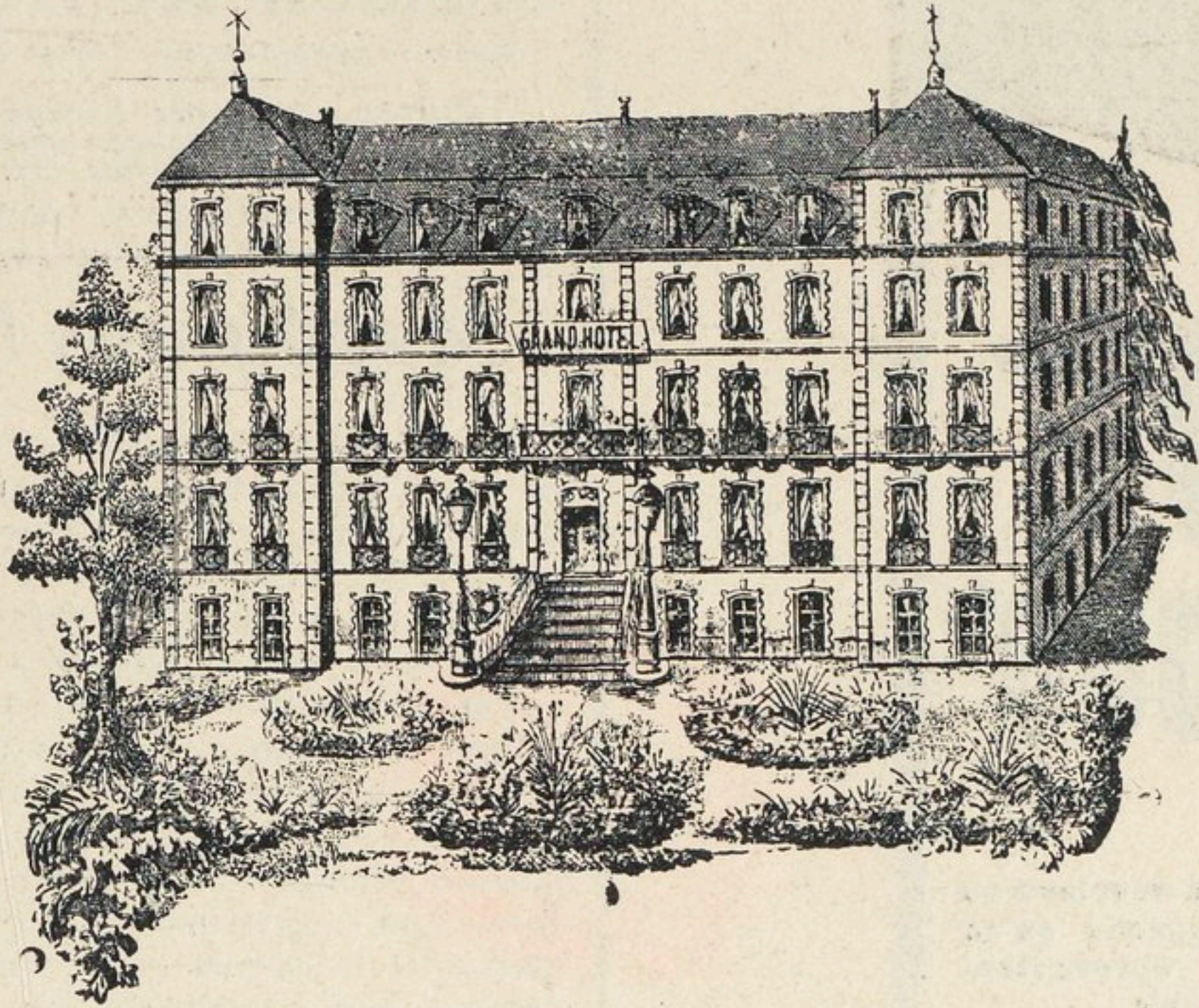
5, rue Theophile-Delcassé, FOIX

Prière de conserver cette adresse pour toute communication.

Le Gérant : J.-B. SUBRA.

Foix, imp. Pomiès. — FRA et C^{ie}, successeurs.

AULUS-LES-BAINS (ARIÈGE)



GRAND HOTEL

Le seul en face les Thermes.
MME VVE A. CALVET Propriétaire
 OUVERT TOUTE L'ANNÉE
 Téléphone dans le Bureau de l'Hôtel.

Établissement complètement remis à neuf, suivant les données de l'hygiène moderne. — Water-closets inodores et aseptiques.
 Correspondant du *Touring-Club* et de l'*Automobile-Club*.
 GARAGE POUR AUTOMOBILES AVEC FOSSE
 ÉCURIE — REMISE — BOX
 Salle de restaurant. — Service par petites tables. — Terrasse immense et très ombragée — Salons de conversation. — Bibliothèque.
 Vieille cave très réputée pour l'authenticité de ses Crues.

HOTEL DE 1^{er} ORDRE
 Se recommande par sa cuisine, son confort et la modicité de ses prix.
 Dépendances et annexes du GRAND HOTEL

1° VILLA GABRIEL

Appartements pour Familles. — Vastes Jardins.

2° MAISON MARIUS

Appartements avec cuisines particulières.

GRAND HOTEL MODERNE

Avenue de Foix, TARASCON (Ariège).

G. MAUREL, Propriétaire

Établissement complètement remis à neuf, recommandé à MM. les Voyageurs.
 CUISINE ESSENTIELLEMENT BOURGEOISE
 CHAMBRES TRÈS CONFORTABLES
 JARDIN D'AGRÈMENT SUR LES BORDS DE L'ARIÈGE
 Avec vue magnifique sur la montagne de Col de Port, la vallée de Saurat et de Vièssos.
 AUTO-GARAGE AVEC FOSSE — REMISE — OMNIBUS A TOUS LES TRAINS

Femmes qui souffrez

Rappelez-vous que le

THÉ LALEUF

Formule de Sœur Scolastique, de l'Ordre des BÉNÉDICTINES

est le seul remède efficace pour éviter et combattre

tous les **Troubles du Retour d'âge**

Son usage quotidien régularise la CIRCULATION DU SANG et fait disparaître :

Chaleurs.	Migraines.	Constipation.	Varices, Phlébites.
Vapeurs.	Névrologies.	Mérite.	Irritations nerveuses.
Étourdissements.	Palpitations.	Pertes blanches.	Digestions difficiles.
Étouffements.	Insomnie.	Hémorragies.	Anémie.
Vertiges.	Maux de reins.	Neurasthénie.	Règles douloureuses et irrégulières.
Bourdonnements.	Hémorroïdes.	Rougeurs du Visage.	

Le THÉ LALEUF, quoique de beaucoup plus actif que tous les remèdes préconisés (Elixirs, Pilules, Cachets, etc.), est aussi le moins coûteux : le traitement revient à peine à 8 centimes par jour.

La boîte (traitement de 1 mois environ), 2 fr. 25; franco : 2 fr. 50. — Les 6 b. (p^r une cure), 13 fr. franco, Notice, renseignements, échantillon gratuit (joindre timbre).

Adresser toute demande aux LABORATOIRES LALEUF — ORLÈANS



Grand Concours DE LA CARTE UNIVERSELLE

Solution déposée chez M^e GOGIER (Courbevoie)

2,500 Prix divers

Parmi lesquels : **DEUX AUTOS**,
 Bijouterie et quantité d'objets utiles

RÉSULTATS DU CONCOURS : FIN SEPTEMBRE

POUR CONCOURIR :

Remplir et découper le coupon ci-dessous et l'envoyer en y joignant deux Bons détachés de la **Carte Postale Universelle**.

LA CARTE POSTALE UNIVERSELLE

31, rue de l'Alma -:- COURBEVOIE

CONCOURS

J'AI TROIS CHATS

qui portent chacun un collier

TOTO — RIRI — LILI

INDIQUER LA COULEUR DU COLLIER DE CHACUN D'EUX ET LE NOMBRE DE SOLUTIONS QUE NOUS ESPÉRONS OBTENIR

RÉPONSES { La couleur du collier de TOTO est _____
 — — RIRI est _____
 — — LILI est _____
 Le nombre de solutions que nous espérons obtenir est _____
 (Les couleurs doivent être choisies parmi celles de l'arc-en-ciel.)
 Adresse de l'envoyeur : _____

Les Bons envoyés pour concourir donnent droit quand même à la prime ordinaire.

On trouve la CARTE UNIVERSELLE chez tous les marchands de Cartes de chaque localité, France et Etranger, et à l'imprimerie Fra et C^{ie}, à Foix.

MAISON FONDÉE EN 1800

G. SENTEIN ET G. LAPEYRE

Successeurs de L.-H. LAPEYRE Fils

SAINT-GIRONS (Ariège).

Correspondance des Mines de Carmaux
 FABRIQUE DE PIERRES A AIGUISER DES PYRÉNÉES
 VENTE EN GROS DE PRODUITS CHIMIQUES

Fers, Fontes et Métaux. — Quincaillerie.
 Clouterie, Boulonnerie, Clous à cheval.
 Aciers et Limes. — Chaines et Pointes.
 Serrurerie de bâtiment et de meubles.
 Enclumes, Marteaux, Soufflets de forge.
 Machines et Outils.
 Spécialité de fil de fer pour vignes.
 Articles de carrosserie.
 Essieux, Ressorts, Brancards, etc. — Etain.
 Cuivre.
 Fôle. — Zincs laminés. — Grillage galvanisé.
 Fôles ondulées.
 Articles de menuiserie et ébénisterie.
 Articles de ménage, éclairage et chauffage.
 Machines agricoles.

VENTE ET LOCATION DES PRODUITS
 DE LA MAISON CAUVIN-YVOSE



500.000 Francs
250.000 Fr. — **200.000** Fr.
A GAGNER

QUE DE FORTUNES sont gagnées chaque année par d'humbles ouvriers ou employés possesseurs d'une OBLIGATION A LOTS. Chaque jour l'on apprend qu'un tel pauvre hier, a conquis la RICHESSE. Les VALEURS A LOTS représentent l'épargne la plus attrayante, la mieux garantie du bas de laine Français.

Acheter des Valeurs à lots, c'est faire œuvre de prévoyance et **OUVRIR SA PORTE à la FORTUNE.**

On peut gagner 500.000 fr.

Avec Cinq francs seulement

LE 17 AOUT 1914

Contre cette somme, on reçoit immédiatement le N° d'un **BON PANAMA A LOTS**, et l'on participe au prochain tirage avec DROIT A LA TOTALITE DU LOT GAGNÉ.

Les Bons Panama à Lots participent à 292 tirages, donnant ensemble les lots ci-dessous :

146	Gros Lots de	500.000	francs.	—
146	—	250.000	—	—
292	—	100.000	—	—
292	Lots de	10.000	—	—
292	—	5.000	—	—
1.460	—	2.000	—	—
14.600	—	1.000	—	—

Soit 17.228 Lots pour la somme de 160.600.000 francs.

4 Tirages par an, le 15 Février, Mai, Août, Novembre.

Sécurité absolue. — Listes gratuites après Tirages.

Le numéro du Titre est envoyé par retour du courrier

GARANTIE : Le paiement des lots est garanti par un dépôt de 150 Millions effectué au Crédit Foncier de France et dont le revenu annuel atteint plus de cinq millions de francs.

Adresser Mandat de Cinq francs à M. le Directeur de La Prévoyante (Service International), 2, Quai des Eaux-Vives, GENEVE (Suisse). — Affranchir à 0 fr. 25. AVIS IMPORTANT. — Les Mandats-poste et Bons de poste français sont acceptés.

Toute demande non affranchie sera refusée.

Scierie Mécanique

D. LESTEL

FOIX

BOIS DE CONSTRUCTION
 Charpente, Menuiserie, Ebénisterie, Parquet

La Photographie Nicollier

PAMIER'S AVENUE DE LA GARE

Exécute les Portraits en tous genres et dimensions avec le cachet artistique qui en fait sa réputation.

Prix très modérés, même pour les travaux d'amateur, toujours finis avec soin.

REPRESENTATION COMMERCIALE

Cyprien TOULZA

CASTILLON-EN-DOUBOIS (Ariège)

VINS SUPERIEURS

PROVENANT DIRECTEMENT DE LA PROPRIÉTÉ
 Vins fins, Liqueurs de Marque, Huiles et Savons,
 Dépot de Bistres et Limonades de Marque
 PRIX SPECIAUX A NOS ABONNES

A toutes les personnes soucieuses d'être servies en produits de choix, aux prix les plus avantageux.

la Maison **NIQUET Frères**

A SALON DE PROVENCE

offre ses HUILES, SAVONS et CAFES.

Ecrivez de suite pour le tarif spécial.

AGENTS ACTIFS DEMANDES

Conditions exceptionnelles.

EAU MINÉRALE NATURELLE

Ferrugineuse, Arsénicale, Sulfurée

D'AYER

SOURCE PONTAUT

Véritable eau de table recommandée par les docteurs

Garrigou, Malfilâtre, Soueix, Cazeneuve, Ducros,

Biros, Coûture, Maurette, Bordreuil, etc., contre les

affections intestinales, gastro-entérites, anémie, etc.

Nombreuses attestations. — Dépot général et renseignements, Photo LAURE, Saint-Girons (Ariège).

POUR DIRE CHANTER, RIRE

ET S'AMUSER.

Demander le catalogue 1914 à M.

AUGOR, 11, avenue Reille, donnant

un choix considérable de monologues,

pièces, chansons, farces, attrapes, etc.,

avec Primes sensationnelles pour tout

achat de 2 francs.

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE DE FOIX

Rue Théophile-Delcassé

Location de Compartiments de Coffres-Forts

AU MOIS OU A L'ANNÉE

PAIEMENT ET DELIVRANCE

DE LETTRES DE CREDIT

ESCOMPTE & RECOUVREMENTS

ORDRES DE BOURSE

BOIS DE CONSTRUCTION

SAPIN, CHÈNE, ETC.

Usines de la Forge et de la Ville

J.-B. ROUZAUD

BÉLESTA

Spécialité de Laines des Pyrénées

Maison ARASSE

Avenue Théophile-Delcassé — AX-LES-THERMES

Soieries, Dentelles Espagnoles
 Corsets des meilleures marques
 Lingerie, Flanelles, etc.

MAISON PRINCIPALE A LAVELANET

Mesdames !!!

Un religieux, expulsé de France avec sa congrégation, a confié à l'un de ses amis le secret d'une merveilleuse liqueur que les habitants du couvent, qui en faisaient usage depuis des siècles, nommaient entre eux : « Credo ».

Par son arôme subtil et son goût délicat, « Credo », que chacun peut préparer soi-même par simple infusion, est l'égal des plus grandes marques. Ses qualités digestives, dues à des herbes rares, sont incomparables; il constitue un cordial de premier ordre, communique à tout l'organisme une énergie surprenante, et pouvant être supporté même par les estomacs délicats ou fatigués.

Le prix du paquet de plantes, exactement dosé pour deux litres de « Credo », est de 1 fr. 25. C'est la liqueur fine, la précieuse et délicate liqueur monastique mise à la portée de tous, figurant sur toutes les tables pour la joie et le bien-être des invités, et pour la satisfaction intime de toutes les maîtresses de maison.

Expédition franco de port contre remboursement de 1 fr. 50, sur simple demande adressée à M. DE SAINT-BLANCARD, 53, rue Vivienne, à Paris.

Conditions spéciales aux négociants en détail et aux commissionnaires.

VOULEZ-VOUS

VENDRE ou ACHETER

OBJETS D'ART ANCIENS

ADRESSEZ-VOUS

à **M. BOURRET**

EXPERT

9, Rue Clémence-Isaure, 9

TOULOUSE

CHAUX ET CEMENTS DE SABARAT (Ariège).

CATHALA & Co

Chaux hydraulique. — Chaux grasse vive moulue pour engrais. — Fleur de chaux pour sulfatage. — Chaux triée extra pure pour l'industrie.

CEMENTS PROMPTS ET PORTLAND

Entrepôt à Toulouse, 28, rue des Pins.

Dépot à la gare de la Bastide-de-Sérou (Ariège).

PLACEMENT UNIQUE!

BONS A ECHÉANCE FIXE

Intérêts NETS payés sur les sommes déposées :

De 6 mois à 11 mois 1/2 5 0/0 l'an

De 1 an à 11 mois 1/2 7 0/0 l'an

De 2 ans à 2 ans 6 mois 9 0/0 l'an

3 ans et au delà 10 0/0 l'an

P. ILLARTHEIN

Agent financier, 29, rue Copernic, PARIS (16^e).

ABBAYE
D'ACEY
 (JURA)

LIQUEUR D'ACEY

CONCESSIONNAIRE
S. BROUILLAUD Aîné
 BÈGLES, BORDEAUX

L'Ariège Pittoresque décline toute responsabilité au sujet des annonces financières et autres.